

Dispersion internuptiale du Héron garde-bœufs *Bubulcus ibis* en Maine-et-Loire (périodes 2008-2009 à 2012-2013)

Jean-Claude BEAUDOIN
dessin d'Olivier LOIR

La nidification du Héron garde-bœufs en Maine-et-Loire est survenue récemment, en 2004 (BEAUDOIN, 2010), et cette espèce qui ne passe guère inaperçue, a attiré l'attention des ornithologues angevins. Aussi a-t-il semblé intéressant d'analyser les données récoltées sur le cycle annuel afin de préciser les modalités d'utilisation des habitats en dehors de la période de reproduction et, plus particulièrement, durant la saison hivernale qui représente pour cette espèce d'origine tropicale un moment critique. Il faut toutefois souligner que l'absence de protocole dans le recueil des données — en particulier le manque de régularité des visites sur les principaux dortoirs et sites d'alimentation — limite la précision de l'analyse.

Cinq périodes internuptiales sont prises en compte à partir de l'automne 2008 en procédant à l'examen des observations transmises dans le fichier de la LPO Anjou et la base de données www.faune-anjou.org. Les observations récoltées sur la saison de reproduction depuis 2008 montrent que celle-ci s'étend des derniers jours de mars à fin août-fin septembre.

Évolution des colonies de reproduction entre 2008 et 2012

Les effectifs sont récapitulés dans le tabl. 1. Le nombre de couples est approximatif certaines années sur la principale colonie, celle du lac de Maine, car les suivis réalisés y ont mis en évidence la production très probable, par une fraction des couples, de deux nichées successives (BEAUDOIN, *loc. cit.*).

Résumé: Alors que l'espèce niche depuis peu en Maine-et-Loire (2004), il a semblé intéressant de préciser son statut en période internuptiale. À cet effet une analyse portant sur cinq de ces périodes depuis 2008 et prenant en compte 885 données figurant sur la base www.faune-anjou.org, a permis de préciser certains aspects de la dispersion postnuptiale de ce héron : répartition dans le département, habitats d'alimentation, situation des dortoirs, comportements lors des vagues de froid et effectifs.

années	Lac de Maine	Saint-Georges-sur-Loire	Les Ponts-de-Cé
2008	85-90	≈ 25	
2009	50-65	6+	
2010	80	0	
2011	77		3
2012	34		31-32

Tabl. 1. — Effectifs des colonies de Hérons garde-bœufs entre 2008 et 2012.

Sur la période considérée l'effectif nicheur départemental a connu une valeur maximale en 2008 avec environ 110-120 couples puis a sensiblement diminué avec des valeurs comprises entre 60 et 80 couples. Les trois sites de reproduction sont tous situés dans la partie centrale du département et à peu de distance de la rive nord de la Loire.

Sur un total de 48 nichées contrôlées entre 2006 et 2012 le nombre moyen de jeunes proches de l'envol est de 2,66 ce qui permet d'envisager, à l'issue de la saison de nidification, une population angevine de l'ordre de 330 à 540 adultes et juvéniles auxquels doivent s'ajouter des oiseaux immatures puisque l'espèce ne semble surtout se reproduire qu'à partir de l'âge de 2 ans (CRAMP & SIMMONS, 1977 : 285). Il est évident qu'au cours de la période internuptiale, des oiseaux locaux doivent se disperser hors du département de même que doivent pénétrer des oiseaux d'autres origines, les colonies les plus proches se trouvant dans les marais de Goulaine, en Loire-Atlantique (PHILIPPON *in* GROUPE ORNITHOLOGIQUE BRETON, 2012 : 94-95).

Répartition en période internuptiale

Celle-ci est établie à partir de 885 données renseignées. Un biais provient inévitablement de la distribution des observateurs mais est partiellement gommé en saison hivernale par la participation à l'enquête pour l'atlas des oiseaux de France en hiver qui a débuté en décembre 2009 et s'est achevée en janvier 2013.

Au cours des cinq périodes successives le Héron garde-bœufs est mentionné de 104 communes sur les 364 que compte le département de Maine-et-Loire (fig. 1). Il est principalement présent dans le réseau des grandes vallées et quasiment absent des régions qui s'en trouvent à l'écart, exception faite d'une grande partie du sud-ouest où le caractère bocager est prédominant. Cette distribution a connu une évolution sensible au cours de la période considérée. Ainsi durant la saison internuptiale 2008-2009 les Hérons garde-bœufs fréquentent des gagnages concentrés dans les Basses Vallées Angevines et leurs abords, dans le Val de Loire en aval des Ponts-de-Cé, dans le sud-est du Segréen et le sud-ouest des Mauges. À partir de la saison internuptiale suivante, des oiseaux sont signalés nettement à l'écart de ces secteurs (tabl. 2). Lors de la dernière période, l'absence de mentions en provenance de secteurs éloignés de ceux fréquentés en 2008-2009 est difficile à interpréter mais pourrait résulter d'un biais lié aux observateurs. En effet sur cette période le nombre de données communiquées sur Faune-Anjou a diminué de moitié par rapport à la saison internuptiale précédente, ce qui traduit sans doute une certaine lassitude à transmettre des données sur cette espèce devenue de plus en plus banale.

La répartition constatée apparaît liée à l'abondance des sites d'alimentation et à la proximité des dortoirs.

	2009 2010	2010 2011	2011 2012	2012 2013
Nord Segréen	0	1	2	0
Baugeois	1	3	0	0
Val d'Authion	5	6	3	0
Saumurois	4	9	1	

Tabl. 2. — Nombre de communes situées sur des secteurs éloignés de la distribution 2008-2009 des Hérons garde-bœufs.

Habitats d'alimentation

En dehors des périodes de froid, la nature des gagnages — lorsqu'elle est précisée — correspond essentiellement à des prairies, souvent pâturées (tabl. 3).

Habitats	pâtures	prairies	cultures	labours	pelouse
n données	55	36	6	6	1

Tabl. 3. — Types d'habitats d'alimentation du Héron garde-bœufs en période internuptiale.

Caractéristiques des dortoirs

Au total 13 dortoirs sont connus sur la période considérée (fig. 1) et 8 d'entre eux ont fait l'objet de suivis plus ou moins prolongés (tabl. 4). En gros les sites hébergeant les

dortoirs sont de deux types : soit il s'agit d'îlots et d'îles boisés (lac de Maine, île Robinson sur la Maine, aval de l'île Moron près de La Varenne et île en amont de Saumur sur la Loire), soit des saulaies inondées en bordure de plan d'eau (étangs des Mauges et lac de Ribou près de Cholet). Les sites de dortoirs n'ayant pas une configuration insulaire ne sont utilisés qu'en période de hautes eaux. Certains dortoirs sont à l'emplacement ou à proximité de sites de reproduction (lac de Maine, Les Ponts-de-Cé).

Sites	2008 2009	2009 2010	2010 2011	2011 2012	2012 2013
Lac de Maine Angers-Bouchemaine	x	x	x	x	x
Île de Calipso Saint-Georges-sur-Loire	?	?	?	x	x
Gravières de Bré Seiches-sur-le-Loir	x	x	x	x	x
Île Moron La Varenne			x	x	
Étang de La Thévinière Gesté	x	x	x	x	
Étang du Pavillon Le Longeron	x	?		x	
Étang des Noues Cholet	x			x	
Île au droit du Petit Puy Saumur				x	?

Tabl. 4. — Fréquentation des dortoirs les mieux suivis.

Effectifs concernés

Sur les sites d'alimentation

Hors des vagues de froid, près de la moitié des groupes rencontrés ne comptent qu'un petit nombre d'individus, entre 2 et 10, et le tiers en comportent de 11 à 40. Les groupes dépassant la centaine sont rares et un groupe a atteint l'effectif exceptionnel de 490 oiseaux (!). Cette concentration a été observée vers 15 h, le 1^{er} novembre 2011, sur des prairies du lit majeur de la Loire au sud de Saint-Georges-sur-Loire.



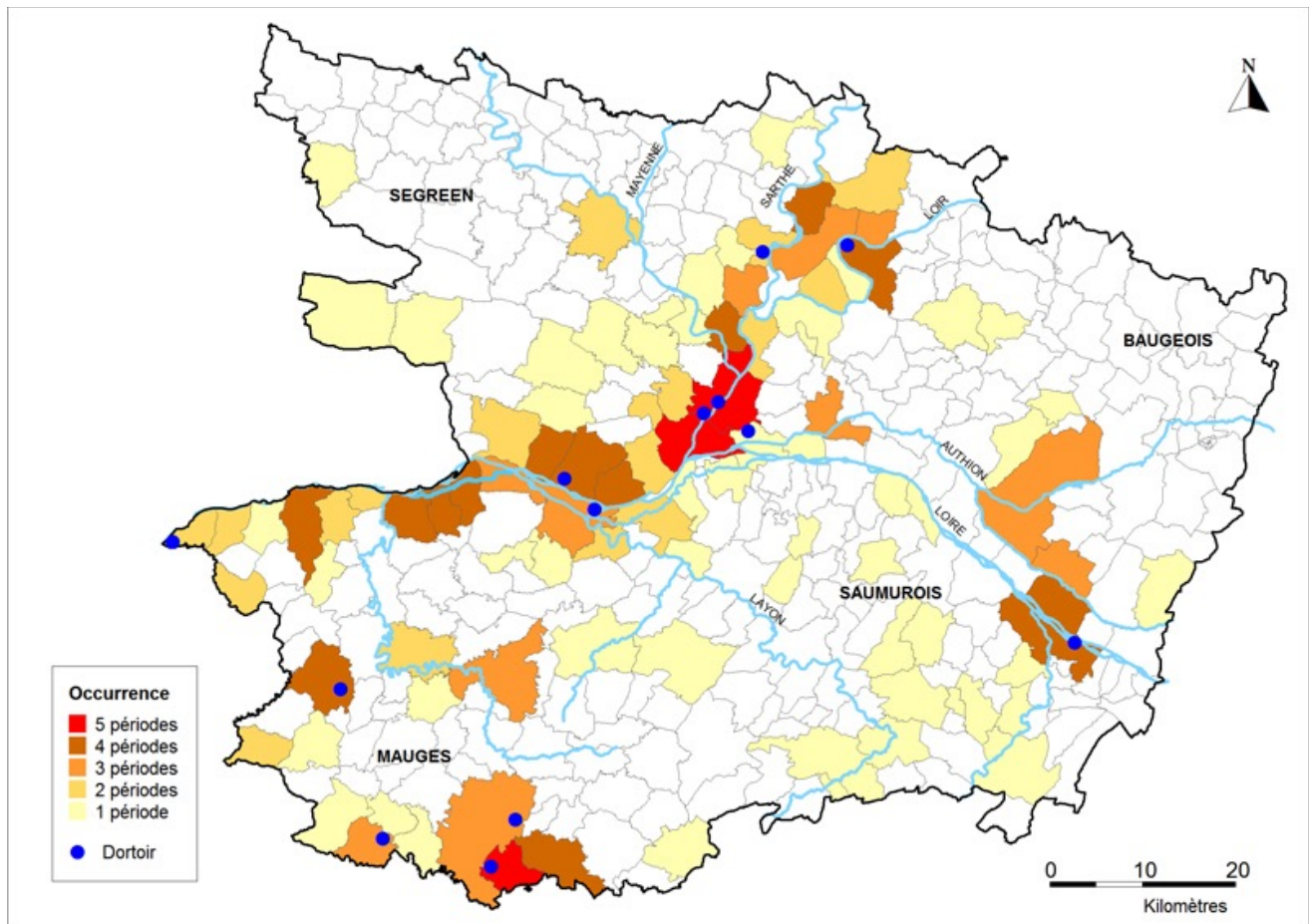


Fig. 1. – Présence du Héron garde-bœufs au cours des 5 saisons postnuptiales et répartition des dortoirs répertoriés.

La fig. 2 montre les secteurs du département concernés par des groupes de taille supérieure ou égale à 30 oiseaux. Seulement 25 communes présentent de tels secteurs et encore, seules 4 ou 5 d'entre elles sont fréquemment occupées. Toutefois ce constat est un peu biaisé par la distribution non aléatoire des observations qui exagère la représentation de certaines communes telles Saint-Germain-des-Prés et Saint-Georges-sur-Loire. Par ailleurs l'analyse de l'évolution mensuelle des groupes de taille supérieure à 30 individus (fig. 3), révèle que ceux-ci sont concentrés sur le début de la période interrégionale et qu'ils deviennent très rares à partir du mois de décembre.

Au sein des dortoirs

Les comptages des dortoirs sont relativement délicats car beaucoup de Hérons garde-bœufs les gagnent tardivement, peu avant la tombée de la nuit, ce qui peut entraîner des sous-estimations fréquentes de la part des observateurs. Le tabl. 5 indique les effectifs maximaux enregistrés pour chacun des dortoirs au cours de la période considérée.

Quelques comptages simultanés de dortoirs (tabl. 6) et sur les gagnages permettent d'envisager l'ordre de grandeur de l'effectif départemental. Ainsi il était supérieur à 700 individus à la fin d'octobre 2008 et probablement

supérieur au millier dans la première décennie de novembre 2011.

Incidence des vagues de froid

Quatre des cinq hivers concernés ont connu des périodes de froid assez sévères :

- ▶ **hiver 2008-2009** : froid intense dans la première décennie de janvier (jusqu'à -12°C dans la nuit du 3 au 4) ;
- ▶ **hiver 2009-2010** : froid vif durant huit jours à partir du 11 décembre (jusqu'à -10°C et quelques chutes de neige) ;
- ▶ **hiver 2010-2011** : longue succession de coups de froid du 25 novembre à la fin de janvier (des minima de l'ordre de -7°C à plusieurs reprises) ;
- ▶ **hiver 2011-2012** : coup de froid du 14 au 17 janvier puis froid vif du 1^{er} au 12 février (minima inférieurs à -7°C du 7 au 12).

Sur la répartition

La répartition départementale ne paraît pas affectée par les vagues de froid. Par contre la distribution de la taille des groupes en alimentation montre une fragmentation extrême

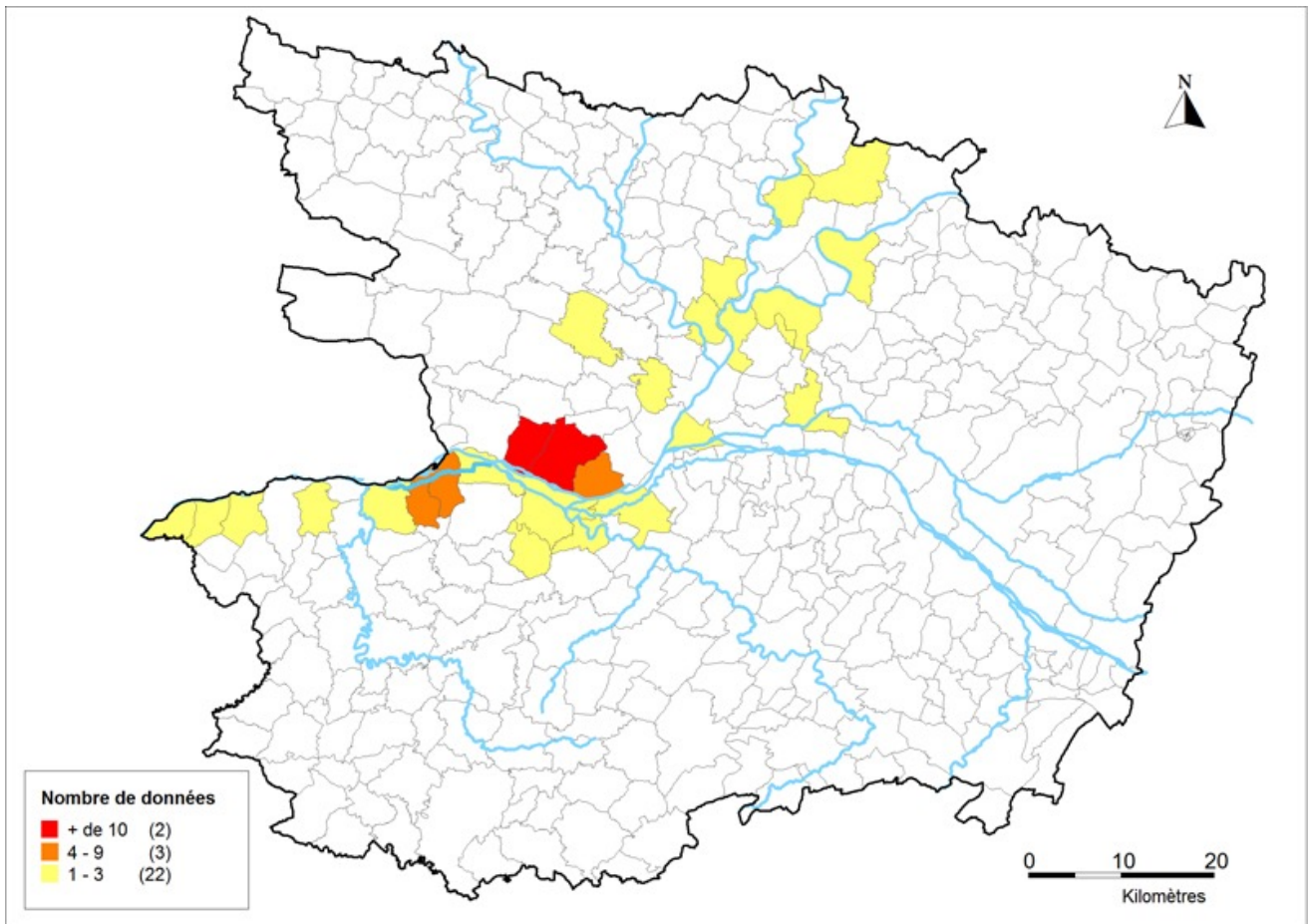


Fig. 2. — Communes concernées par des groupes d'au moins 30 Héron garde-bœufs en alimentation hors période de froid.

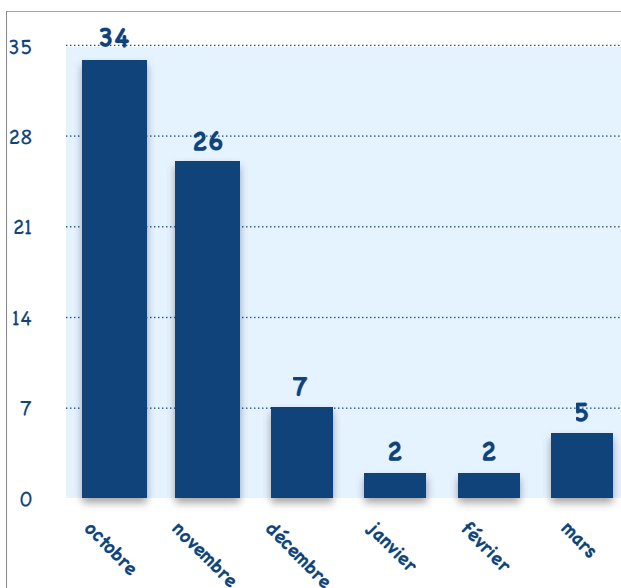


Fig. 3. — Évolution mensuelle des données de groupes de taille supérieure à 30 individus.

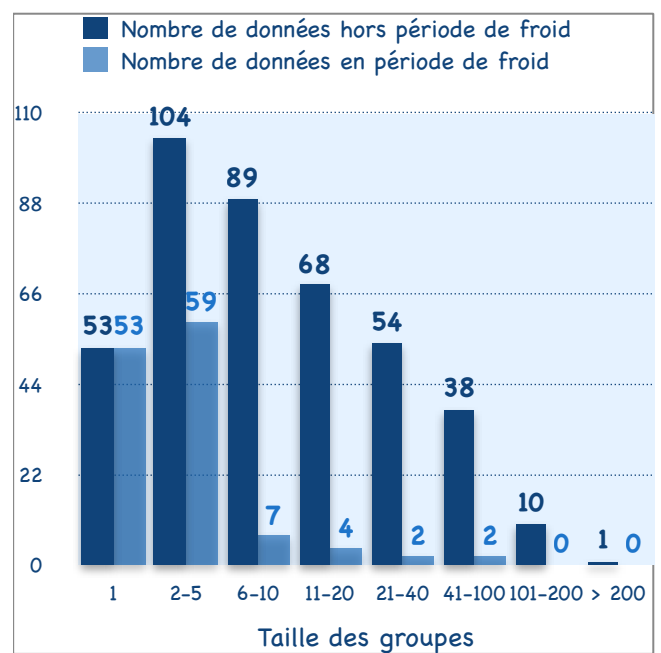


Fig. 4. — Distribution des tailles des groupes en alimentation.

Localisation des dortoirs	Effectif maximal	Date
Lac de Maine, Angers-Bouchemaine	≥ 610	30.9.08
Ponts-de-Cé	18	20.3.13
Île de Calipso, Saint-Georges-sur-Loire	≈ 200	17.11.11
Louet en amont, de Chalonnes-sur-Loire	26	10.10.10
Île Moron, La Varenne	≈ 300	22.1.12
Gravières de Bré, Seiches-sur-le-Loir	≥ 89	25.11.09
Les Grandines, Cheffes	≥ 21	28.9.11
Île au droit du Petit Puy, Saumur	43	11.12.11
Étang de La Thévinière, Gesté	≈ 200	7.11.08
Étang du Pavillon, Le Longeron	≥ 89	3.12.08
Étang des Noues, Cholet	17	11.1.12
Lac du Verdon, La Tessoualle-Maulévrier	17	6.3.13

Tabl. 5. – Effectifs maximaux de Hérons garde-bœufs au sein des dortoirs.

Date	Site	Effectif
20.10.08	Lac de Maine	≈ 500
	Étang de la Thévinière	194
4.1.12	Lac de Maine	≈ 225
	Île Moron	≈ 180
7.1.12	Île Moron	≈ 280
	Étang des Noues	14

Tabl. 6. – Comptages simultanés de dortoirs.

avec prédominance des effectifs inférieurs à 10 individus et une fréquence élevée d'isolés (fig. 4). Ainsi sur les 208 mentions récoltées au cours de la longue période de succession de coups de froid entre le 25 novembre 2010 et le 2 février 2011, 170 font état de groupes de moins de 6 oiseaux ou d'isolés.

De nombreux individus sont signalés sur des milieux d'alimentation inhabituels, particulièrement les bords des routes.

Sur les comportements

Beaucoup d'observateurs mentionnent des oiseaux peu actifs et ayant souvent perdu leur méfiance. Parmi les données illustrant ces comportements on peut citer :

- ▶ dans un groupe de 25 le 30 novembre 2010 près de Champtoceaux, une quinzaine sont immobiles, serrés contre un talus alors que les autres se nourrissent ;

- ▶ le 25 décembre 2010, en un point précis près de Doué-la-Fontaine un isolé en bord de route, supposé être le même depuis deux semaines ;
- ▶ un groupe de 8, immobiles autour d'un roncier les 31 janvier et 1^{er} février 2012 ;
- ▶ 5 posés sur des tas de terre d'une zone d'activité de Beaupréau le 1^{er} février 2012 ;
- ▶ un dans un jardin, immobile contre une haie près de Chalonnes-sur-Loire le 3 février 2012.

L'abandon de certains dortoirs paraît coïncider avec des vagues de froid comme cela est remarqué en février 2012 pour les dortoirs du lac de Maine et de l'étang des Noues.

Discussion

Les données recueillies par le réseau d'ornithologues angevins sur la présence du Héron garde-bœufs au cours de cinq périodes internuptiales comprises entre 2008 et 2012, permettent de préciser assez finement la distribution de l'espèce sur ses sites d'alimentation et ses dortoirs.

La découverte de dortoirs situés à l'écart de ceux, traditionnels, localisés sur les lieux de nidification, montre que ce héron développe en période internuptiale une stratégie visant à mieux tirer parti des ressources alimentaires locales alors que celles-ci sont restreintes en raison, en particulier, de la raréfaction des insectes. L'autre avantage d'une plus grande dissémination des dortoirs est aussi de réduire les dépenses d'énergie liées aux déplacements vers les lieux de gagnage. Des constats similaires proviennent d'une étude réalisée en Camargue

durant la saison internuptiale 1980-1981 (BREDIN, 1983 : 226).

Les rares comptages assez exhaustifs réalisés en octobre et novembre permettent d'envisager une certaine stabilité de l'effectif départemental entre la fin de la nidification et une partie de la saison internuptiale, ce qui suggère la sédentarité de la population angevine. En Loire-Atlantique le Héron garde-bœufs est considéré comme sédentaire près de la côte et autour du lac de Grand-Lieu mais ailleurs en Bretagne, un afflux d'oiseaux est observé en fin d'été et en automne autour des sites de nidification (PHILIPPON, in GROUPE ORNITHOLOGIQUE BRETON, 2012 : 95).

Un autre constat est celui de la réduction de la taille des groupes s'alimentant entre l'automne et l'hiver. Cela est vraisemblablement lié à la raréfaction progressive des proies et à l'adoption majoritaire de la chasse à l'affût qui, en hiver, est surtout dirigée vers la capture de micromammifères et est pratiquée souvent en l'absence d'association avec des congénères (BREDIN, *loc. cit.* : 89 et 100). À l'occasion des vagues de froid la tendance à l'émiettement des groupes en alimentation est encore plus prononcée et un constat identique a été obtenu en Camargue lors d'un épisode froid de l'hiver étudié (BREDIN, *loc. cit.* : 203-205).

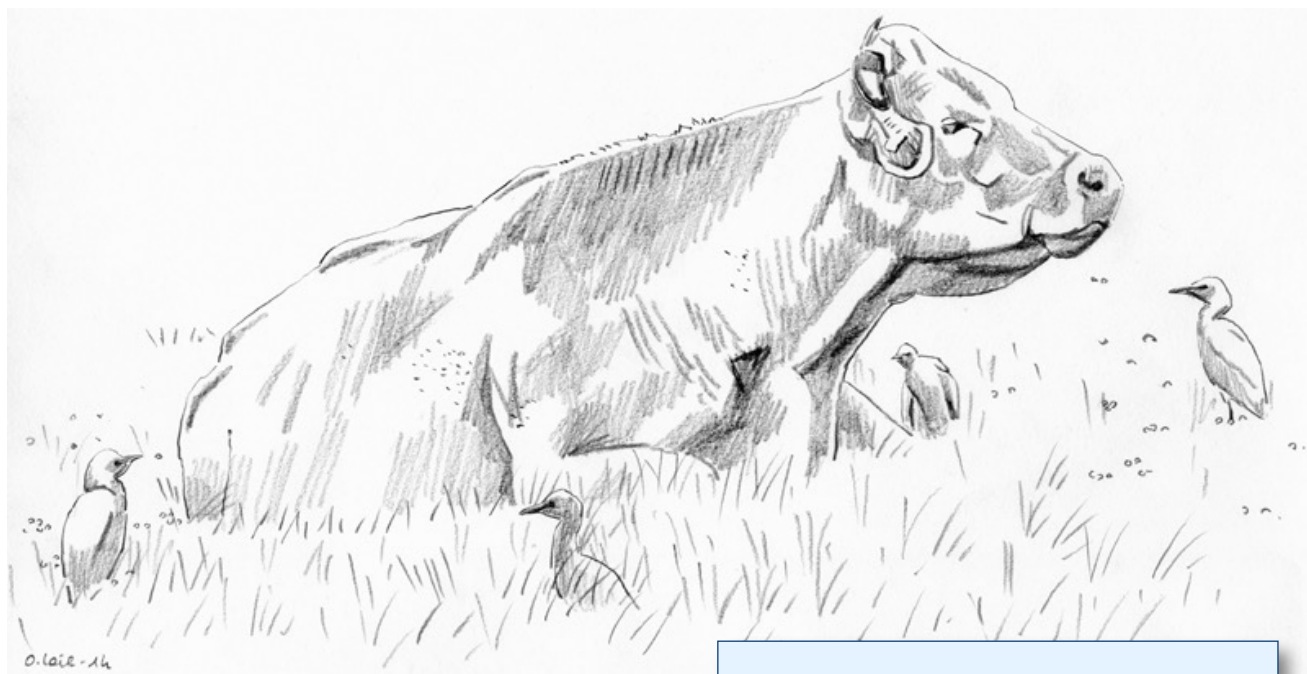
À la différence de ce qui est mentionné dans l'étude menée en Camargue (BREDIN, *loc. cit.* : 87), aucune mention n'est faite en Maine-et-Loire de Hérons garde-bœufs s'alimentant derrière des tracteurs dans des labours. □

Remerciements

À Édouard Beslot qui a bien voulu prendre le temps de réaliser les cartes et graphiques et d'effectuer une relecture pertinente d'une première version du texte ainsi qu'à tous les observateurs qui ont transmis leurs données de Hérons garde-bœufs sur www.faune-anjou.org.

Bibliographie

- BEAUDOIN J.-Cl., 2010. — Mise au point sur quelques espèces nicheuses d'implantation récente dans les milieux aquatiques de Maine-et-Loire : progrès réalisés au cours de la période 2002-2008. *Crex*, 11 : 33-47.
- BREDIN D., 1983. — Contribution à l'étude écologique d'*Ardeola ibis* (L.) : héron gardes-bœufs de Camargue. Thèse doctorat 3^e cycle, Université Paul-Sabatier, Toulouse.
- CRAMP St., SIMMONS K. E. L. (eds), 1977. — *Handbook of the Birds of Europe, the Middle East and North Africa. The Birds of the Western Palearctic. Volume I : Ostrich to Ducks*. Oxford University Press, Oxford. 722 p.
- PHILIPPON P., 2012. — Héron garde-bœufs, in GROUPE ORNITHOLOGIQUE BRETON (coord.). — *Atlas des oiseaux nicheurs de Bretagne*. Groupe ornithologique breton, Bretagne vivante-SEPNB, LPO 44, Groupe d'études ornithologiques des Côtes-d'Armor. Éd. Delachaux et Niestlé, Paris, 512 p.
- Fichiers de la LPO Anjou et base de données <http://www.faune-anjou.org/> □



Jean-Claude Beaudoin
3, allée des Aulnes
49080 Bouchemaine
jean.claude.beaudoin@wanadoo.fr



Agir pour la biodiversité

Crex

**Bulletin scientifique de la
Ligue pour la Protection des Oiseaux
Anjou
(LPO Anjou)**

association régie par la loi
du 1^{er} juillet 1901
et son décret d'application
du 16 août 1901

agrée

- au titre de l'article 40
de la loi n° 76-629 du 10 juillet 1976
relative à la protection de la nature
- comme association de Jeunesse
et d'Éducation populaire
- par l'Éducation nationale

siège social et adresse postale

35, rue de la Barre
49000 Angers
France
téléphone : +33 (0)2 41 44 44 22

Sites Internet :

<https://lpo-anjou.org/>
<https://publis.lpo-anjou.org/>
<https://www.faune-anjou.org/>

courriels :

anjou.accueil@lpo.fr

**Président
et directeur de la publication**
Reine DUPAS

Rédacteur en chef
Jean-Claude BEAUDOIN

Trésorier
Jean-Michel GATINEAU



Dépôt légal : juin 2015

ISSN 1268-7685 (imprimé)
ISSN 2968-2002 (en ligne)